

Avis adopté

Séance plénière du 11 janvier 2023

Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la sobriété ?

Déclaration du groupe Coopération

L'évolution de nos modes de vie vers une sobriété choisie et juste est nécessaire pour nous permettre de lutter efficacement contre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité.

Choisie, car il est urgent de prendre en compte les limites planétaires et de réduire collectivement notre demande en énergie, matériaux, sol et eau, si nous aspirons à un avenir durable.

Juste, car, quand on sait par exemple que 50 % de la population a une empreinte carbone inférieure à 5 tonnes là où 5 % a une empreinte supérieure à 25 tonnes, l'exigence de justice sociale est un préalable à toute politique publique visant à engager les citoyennes et citoyens dans des efforts collectifs et individuels.

L'avis est audacieux ! Il propose d'inscrire la sobriété comme condition d'une société du « bien-être » préférable à une société du « toujours plus ». De rendre la sobriété non seulement acceptable mais désirable. C'est pour ainsi dire un vrai changement de paradigme pour nos sociétés hyper consommatrices et productivistes, bercées dans l'utopie d'une abondance infinie et bienheureuse.

Il ne s'agit pas de ne plus produire ou ne plus consommer. Notre système économique repose sur cette dialectique qui n'est pas intrinsèquement responsable de nos difficultés. Mais bien de le faire en prenant conscience du pouvoir de nos choix, gestes et décisions quotidiens sur la qualité de l'avenir qui se dessine.

Nous savons aujourd'hui que l'accroissement de la production ne peut être illimité face aux limites de la planète et de la gravité des dommages causés à l'environnement par une exploitation excessive et non durable des ressources.

C'est donc collectivement que nous devons nous poser la question d'un modèle viable et compatible avec les enjeux actuels. En ce sens, nous saluons la méthode participative retenue ici par la Commission Environnement avec le recueil des contributions de plus de 5 000 personnes via une plateforme en ligne et l'organisation d'un atelier de convergences ayant réuni près de quarante d'entre elles.

Cela a permis de définir des principes d'action pris en compte et identifiés dans le texte. Les 19 Préconisations formulées n'en sont donc que plus légitimes. Parmi les 5 axes qui structurent le texte, notre ADN coopératif nous exhorte à mettre présentement l'accent sur les points 1, 2 et 5 qui montrent l'importance d'une justice sociale exigeante, d'une démocratie représentative et participative ainsi que d'un récit national clair et partagé pour réussir à prendre le virage d'une telle transition économique et sociétale.

Nous en sommes convaincus et c'est la base de notre modèle d'entreprendre, les décisions stratégiques qui nous engagent sur le temps long et structurent notre avenir doivent se coconstruire et se décliner à tous les niveaux.

Le groupe a voté favorablement.